

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Sylvie GROSTABUSSIAT - Gaétan DUSSOUILLEZ - Emmanuelle VINCENT

PROJETS ET TRAVAUX

<i>Commerce de proximité bar</i>	Les maçons coulent le béton dans le sas d'entrées et bouchent les tranchées. Les cloisons sont posées, les joints commencés. Le câblage électrique sera terminé le mardi 19 mars. Plomberie et chauffage : les raccordements radiateurs seront terminés le mardi 19 mars. Carrelage et ragréage : le vendredi 22 mars
<i>Bâtiment mairie</i>	Une horloge sera installée pour extinction de l'éclairage extérieur, pour éviter qu'il ne se déclenche au passage des animaux (ou autre) et s'éteigne à 23 heures.
<i>Voierie</i>	Des devis ont été demandés pour la réfection de la rue de la cheminée en enrobé et pour la réfection peinture signalétique au sol. Des bouches d'égout dépassent Rue de Saint Claude. L'installation de quilles sur les traçages de déplacement doux « Rue de la Croix Rouge » et « Rue de Lajoux » sont à envisager pour faire ralentir les voitures.

COUPE DE BOIS

A 2 voix contre et 5 pour, le Conseil municipal approuve l'état d'assiettes des coupes proposé par l'ONF. Il n'y a pas de parcelle à marquer.

LIGNE DE TRESORERIE

A l'unanimité, le Conseil municipal reconduit la ligne de trésorerie au Crédit Mutuel et celle à la Caisse d'Epargne.

TAXES DIRECTES LOCALES

A l'unanimité, le Conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taxes directes locales.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil décide de verser 1 000€ pour l'association des Entrupés : cette participation correspond aux recettes encaissées à l'occasion des animations proposées aux téléskis pendant la saison (forfaits vendus aux usagers venus spécifiquement pour ces animations).

BAIL : COMMERCE DE PROXIMITE - BAR

A l'unanimité, le Conseil détermine le loyer du commerce de proximité - bar à 500€ par mois, et la location de la Licence IV à 50€ par mois.

BUDGET « COMMUNE » : COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION, AFFECTATION DU RESULTAT, BUDGET PRIMITIF

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour 2018 :

	Budget primitif 2018	Compte administratif 2018
Recettes de fonctionnement	284 439,00	297 735,57
Dépenses de fonctionnement	284 439,00	277 063,63
Recettes d'investissement	314 514,98	440 229,15
Dépenses d'investissement	314 514,98	123 257,09

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme suit :

- La somme de 20 671,94€ sera affectée au R002.
- La somme de 147 478,08 € sera affecté au R001.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif :

○ FONCTIONNEMENT		
Recettes		
R002	Excédent antérieur reporté	20 671,94
013	Atténuations de charges	0,00
70	Produits des services	95 877,00
73	Impôts et taxes	134 800,00
74	Dotations et participations	48 210,00
75	Autres produits de gestion courante	20 450,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
Total des recettes de fonctionnement		320 008,94
Dépenses		
011	Charges à caractère général	99 500,00
012	Charges de personnel	67 620,00
014	Atténuation de produits	2 500,00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	21 671,94
65	Autres charges de gestion courante	120 655,00
66	Charges financières	8 062,00
Total des dépenses de fonctionnement		320 008,94

○ INVESTISSEMENT		
Recettes		
R001	Excédent antérieur reporté	147 478,08
041	Opérations patrimoniales	2 537,00
10	Dotations fonds divers et réserves	9 200,00
13	Subventions d'investissement	55 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 323,92
Total des recettes d'investissement		285 269,00
Dépenses		
041	Opérations patrimoniales	2 537,00
13	Subvention d'investissement	560,00
16	Remboursement d'emprunts	22 672,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00
204	Subvention d'équipement	11 000,00
21	Immobilisations corporelles	245 500,00
4541	Travaux effectués d'office	0,00
Total des dépenses d'investissement		285 269,00

BUDGET « ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION, AFFECTATION DU RESULTAT, BUDGET PRIMITIF

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour 2018 :

Recettes d'exploitation	151 579,33	106 353,43
Dépenses d'exploitation	151 579,33	110 559,24
Recettes d'investissement	103 397,00	75 776,20
Dépenses d'investissement	103 397,00	95 857,29

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme suit :

- la somme de 20 495,43 € sera affectée au compte R002.
- la somme de 19 584,09 € sera affectée au compte 1068.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif :

○ EXPLOITATION		
Recettes		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	71 500,00
042	Opérations d'ordre entre sections	41 499,00
002	Excédent antérieur reporté	20 495,43
Total des recettes d'exploitation		133 494,43
Dépenses		
011	Charges à caractère général	61 500,00
012	Charges de personnel	7 500,00
022	Dépenses imprévues	6 538,43
042	Opérations d'ordre entre sections	49 776,00
66	Charges financières	8 180,00
Total des dépenses de fonctionnement		133 494,43

○ INVESTISSEMENT		
Recettes		
001	Solde d'exécution d'inv. Report.	
040	Opérations d'ordre entre sections	49 776,00
10	Dotation Fond divers	25 684,09
13	Subvention d'investissement	36 900,00
Total des recettes d'investissement		112 360,09
Dépenses		
001	Déficit antérieur reporté	7 796,09
040	Opérations d'ordre entre sections	41 499,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 065,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00
Total des dépenses d'investissement		112 360,09

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil municipal s'étonne du montant élevé (plus de 4000 € par enfant, 18 pour la commune). Il se pose la question de l'utilité de travailler avec les Francas : le financement était moins onéreux auparavant. Il est aussi demandé de réfléchir au retour au 4 jours (80 % des écoles ont adopté ce principe).

Balisage raquette : Gaëtan DUSSOUILLEZ demande l'autorisation de se servir du quad pour débaliser. La piste de fond « Les tourbières » est déjà débalisée. le damage des autres pistes se termine le 30 mars. La route de la Borne au lion devrait être ouverte le 25 mars.

Il est signalé que la motoneige des pompiers est toujours dehors après sa reprise par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude. Le Maire va prévenir le Président.